
N° 3 | 2022

Insécurité urbaine et protection des mineurs en Afrique de l'Ouest

Le tatouage

une marque de l'identité criminelle chez les "microbes" à Abidjan

Ettie SILVIE KOUASSI Docteur

Institut National de Santé Publique d'Abidjan

Baï DÉsirÉE SANDRINE ZIKETO Docteur

Institut National de Santé Publique d'Abidjan

Yao ETIENNE KOUADIO Docteur

Institut National de Santé Publique d'Abidjan

Édition électronique :

URL : <https://revue-crimen.numerev.com/articles/revue-3/2817-le-tatouage>

ISSN : 2782-0106

Date de publication : 01/01/2022

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : SILVIE KOUASSI, E., DÉsirÉE SANDRINE ZIKETO, B., ETIENNE KOUADIO, Y. (2022) Le tatouage. *Revue CRIMEN*, (3). <https://doi.org/10.34745/>

La présente étude se propose de déterminer le rôle du tatouage dans l'affirmation de l'identité criminelle chez les « microbes » à Abidjan. Elle se fonde sur l'hypothèse générale selon laquelle la réalisation des tatouages participe à l'affirmation de l'identité criminelle chez les « microbes » à Abidjan. L'approche méthodologique utilisée est qualitative et le recueil des données s'est fait au moyen d'un entretien non-directif. Il s'est adressé à un échantillon de trente « microbes », tous de sexe masculin, et âgés de 10 à 25 ans, reçus sur une période de six mois (du 1er juillet au 28 décembre 2019), au service d'addictologie et d'hygiène mentale de l'Institut national de santé publique (INSP) d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Les résultats obtenus, interprétés à la lumière de la théorie du Moi-peau d'Anzieu (1985), indiquent que les tatouages servaient de signes d'appartenance à la bande antisociale chez 43 % des « microbes », permettaient à 13 % de se faire respecter et à 43 % de se faire craindre des pairs et de la population générale. Ces résultats insistent sur l'intérêt de prêter attention au langage corporel chez les adolescents et jeunes inadaptés à Abidjan.

Summary: The present study aims to determine the role of tattoos in the affirmation of criminal identity among "microbes" in Abidjan. It is based on the general hypothesis that tattooing contributes to the affirmation of criminal identity among the "microbes" in Abidjan. The methodological approach used is qualitative and the data was collected by means of a non-directive interview. It was addressed to a sample of 30 "microbes", all male, aged between 10 and 25 years, received over a period of six months (from 1 July to 28 December 2019), at the Addictology and Mental Hygiene Department of the National Institute of Public Health (INSP) in Abidjan (Côte d'Ivoire). The results obtained, interpreted in the light of Anzieu's (1985) theory of the ego-skin, indicate that tattoos were used as signs of belonging to the antisocial group by 43% of the "microbes", allowing 13% to gain respect and 43% to be feared by their peers and the general population. These results emphasise the importance of paying attention to body language among adolescents and young people who are maladjusted in Abidjan.

Mots-clés :

Abidjan, Tatouages, Identité criminelle, Marques, Tattoos, Brands, Criminal identity

I. Problématique

La fonction expressive du corps humain est bien connue et documentée (Pireyre,

2015 ; Jeannerod, 2010 ; Gaspard & Doucet, 2009 ; Le Breton, 2002a ; Dolto, 1984). Les tatouages font partie des moyens d'expression corporelle souvent utilisés par les individus et les groupes sociaux. Ils véhiculent des messages à décoder (Zakhour & Tarazi-Sahab, 2019 ; Larroze-Marracq & al., 2014 ; Pommereau, 2003) et révèlent une histoire personnelle et collective (Le Breton, 2002a). Le corps, à ce propos, est toujours l'expression d'un moi et d'une personnalité dans la société (Pireyre, 2015 ; Rioult, 2006 ; Cyrulnik, 2006 ; Broyer, 2002 ; Dolto, 1984) : le support de la différence, le référent premier de l'identité et le premier vecteur de sens (Le Breton, 2010 ; 2002b ; 1985).

Ces pratiques très anciennes connaissent aujourd'hui encore un réel engouement, notamment dans les populations juvéniles, où il y a comme une « contagiosité » de ces actes, tellement ils sont pratiqués et valorisés (Rouers, 2006 ; Marcelli & Braconnier, 1995). L'adolescence est la période favorite où émergent les tatouages (Larroze-Marracq & al., 2014 ; Erikson, 2011 ; Thériault, 1998) ; précisément autour de l'âge de 17 ans (Marcelli & Braconnier, 1995), du fait des modifications corporelles chez l'adolescent dues aux changements pubertaires (Boutinaud, 2017 ; Potel, 2015 ; Pireyre, 2015 ; Brun, 2007 ; Sibertin & Vidailhet, 2003).

Chez les jeunes délinquants et criminels spécifiquement, les tatouages sont tellement prisés et répandus qu'ils ont depuis toujours été associés à des synonymes comme marginalité, violence, délinquance, criminalité et considérés de ce fait comme des conduites marginales révélatrices d'une intégration imparfaite.

Cette image négative des tatouages demeure aujourd'hui encore (Zakhour & Tarazi-Sahab, 2019 ; Châles-Courtine, 2004), malgré les diverses représentations qui en sont construites. Ils représentent pour certains auteurs, des tentatives de réappropriation du corps (Gallagher, 2000 ; Pommereau, 2006a), une œuvre créatrice ou valeur surajoutée au corps (Pailler, 2010 ; Meyerson, 1995). Et ils sont pour d'autres, une attaque du corps (Maidi, 2003 ; Pommereau, 2006b), pour d'autres encore, une affirmation identitaire (Lemaire, 2015 ; Erikson, 2011 ; Pommereau, 2006a ; Le Breton, 2002b ; Thériault, 1998 ; Jung, 1990).

Le recours au corps pour cerner le criminel réellement et symboliquement est très ancien (Châles-Courtine, 2004). Celui-ci présenterait certains traits anatomiques, psychologiques comme son insensibilité à la douleur, et sociaux tels que les tatouages et l'argot qui le rapprocheraient du sauvage ou du monstre (Lombroso, 2018).

Concernant les tatouages, ceux-ci sont souvent un rite initiatique d'entrée dans les groupes délinquants et criminels (Le Breton, 2010 ; Kaës, 2000). Ils permettent aux membres de se créer un look particulier qui les distingue des autres (Le Breton, 2002b ; Rioult, 2006), et d'affirmer une nouvelle identité désirée (Lemaire, 2015 ; Erikson, 2011 ; Pommereau, 2006a ; Le Breton, 2010 ; Thériault, 1998 ; Jung, 1990).

L'identité désigne en effet, le fait pour un sujet de se reconnaître comme un individu distinct de tous les autres (Lemaire, 2015) et par le regard d'autrui (Goffman, 1973).

Elle se construit et sa construction se base sur trois processus à savoir somato-psychique et la prise de conscience de son corps, le processus pulsionnel relatif aux investissements narcissiques envers son corps, et le processus relationnel qui est le fait de se sentir reconnu et être vu par la société (Zakhour & Tarazi-Sahab, 2019 ; Cyrulnik, 1989 ; Dolto, 1984).

A ce titre, les tatouages sont massivement inscrits dans les pratiques des adolescents et des jeunes criminels évoluant dans des bandes antisociales, qui agressent leurs victimes à l'aide d'armes blanches, s'affrontent aussi très souvent entre bandes ennemies, et sont communément appelés « microbes » en Côte d'Ivoire. La plupart en ont réalisés à divers endroits de leurs corps et certains ont leurs corps presque entièrement recouverts de signes. Ce sont des dessins représentant pour la plupart, des initiales de noms et prénoms personnels et/ou d'êtres chers, des dessins d'animaux, des figures d'idoles, des astres, des feuilles de cannabis, des épées ou couteaux volontairement gravés sur le corps.

Très peu d'études se sont intéressées à la question des tatouages des « microbes » à Abidjan (Kouassi, 2020), et n'ont quasiment pas abordé leur rapport avec leur criminalité. La présente étude qui se soucie de cette préoccupation tente de répondre à l'interrogation suivante : s'il est vrai que les tatouages sont des marqueurs identitaires, ceux réalisés par les « microbes » jouent-ils un rôle dans l'affirmation de leur identité criminelle ?

Cette interrogation fonde la présente étude qui s'inscrit dans la théorie du « Moi-Peau » d'Anzieu (1985). Celle-ci repose sur le postulat selon lequel la construction de l'identité personnelle résulte de l'interaction entre le moi du sujet, son corps biologique et son corps social.

L'objectif poursuivi est de déterminer le rôle des tatouages dans l'affirmation de l'identité criminelle chez les « microbes » à Abidjan. Plus spécifiquement, il s'agit de présenter les caractéristiques sociodémographiques des microbes ; de déterminer leurs motivations et le sens qu'ils accordent à leurs tatouages.

Au regard des objectifs formulés et pour mener à bien cette démarche, l'hypothèse générale stipule que la réalisation des tatouages participe à l'affirmation de l'identité criminelle chez les « microbes » à Abidjan.

II. Méthodologie

A. Type, site et durée de l'étude

L'approche méthodologique utilisée dans la conduite de la présente recherche est qualitative. Celle-ci s'est réalisée lors des activités de soins au service d'addictologie et

d'hygiène mentale de l'Institut national de santé publique d'Abidjan (Côte d'Ivoire) du 1er juillet au 28 décembre 2019.

1. Participants à l'enquête

Les participants à l'étude ont été sélectionnés à l'aide de l'échantillonnage sur place lors de la prise en charge de patients ayant des problèmes d'addiction aux substances psychoactives au service d'addictologie et d'hygiène mentale. Ainsi, trente « microbes » tous de sexe masculin, et bénéficiant de cette prise en charge à la demande de leurs parents ou des professionnels de l'aide sociale soucieux de les amener à une vie socialement admise, ont tous été inclus.

2. Instrument de collecte des données

Un entretien non-directif d'une durée moyenne d'une heure a servi d'instrument de collecte des données lors de la présente étude. Il s'est structuré autour de trois sous-thèmes majeurs. Le premier a porté sur les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, le second sur la description des tatouages réalisés sur leurs corps (nombre, nature et emplacement des dessins réalisés, date ou période et lieu de réalisation, motivations, signification, coût et auteur de la réalisation), et le troisième sur le rôle des tatouages réalisés dans la construction et l'affirmation de l'identité criminelle.

3. Analyse et interprétation des données

L'analyse des données s'est faite aux moyens de l'analyse qualitative et de contenu.

B. Présentation des résultats

Les résultats de l'étude s'articulent autour de la présentation des caractéristiques sociodémographiques et des motivations et des significations précédées de quelques tatouages représentés sur le corps des « microbes » enquêtés.

1. Présentation des caractéristiques sociodémographiques

Tableau I : Caractéristiques sociodémographiques des sujets enquêtés

Caractéristiques		Effectif	%
Tranche d'âge	[10-14]	07	23,34
	[15-19]	13	43,33
	[20-25]	10	33,33
Total		30	100
Niveau scolaire	Non scolarisés	03	10,00
	Déscolarisés	27	90,00
Total		30	100
Religion	Animistes	01	03,34
	Chrétiens	02	06,66
	Musulmans	27	90,00
Total		30	100
Actes violents	Coups et blessures	12	40,00
	Homicide	18	60,00
Total		30	100
Dynamique familiale	En rupture familiale	25	83,33
	En lien avec la famille	05	16,67
Total		30	100
Marquage corporel	Tatouages	30	100
Total		30	100

Source : Enquête de terrain juillet-décembre 2019

D'après ce tableau, l'âge des enquêtés oscillait entre 10 et 25 ans et ceux-ci étaient répartis comme suit : 23 %, 43 % et 33 % respectivement dans les tranches d'âge de 10-14 ans ; 15-19 ans et 20-25 ans. Ils avaient un faible niveau de scolarisation. En effet, 10 % n'avaient jamais été scolarisés contre 90 % qui l'avaient été mais étaient précocement sortis du cursus scolaire. Sur le plan religieux, les musulmans étaient numériquement majoritaires (90 %) comparativement aux chrétiens (7 %) et animistes (3 %). Ils avaient tous commis des actes violents, spécifiquement des coups et blessures volontaires sur autrui, qui chez 60 % d'entre eux avaient abouti à des homicides. 83 % étaient en rupture familiale contre 17 % qui ne l'étaient pas, et ils avaient tous réalisé des tatouages sur leurs corps.

2. Détermination des motivations liées à la réalisation de tatouage chez les enquêtés

La présentation des motivations des enquêtés à se tatouer nécessite au préalable que nous présentions quelques tatouages retrouvés sur leurs corps.

Présentation de quelques tatouages retrouvés sur le corps des enquêtés



Figure 1: Tatouage sur l'avant-bras (photo des auteurs, août 2019).



Figure 2: Tatouage sur l'épaule (Photo des auteurs, août 2019).



Figure 3: Tatouage sur le bras (photo des auteurs, août 2019).



Figure 4: Tatouage dans l'abdomen (photo des auteurs, août 2019).

Tableau II : Motivations liées à la réalisation de tatouage chez les enquêtés

Motivations	Effectif	%
Imitation	05	16,67
Rite d'entrée dans le groupe	13	43,33
Marquer le changement de statut dans le groupe	04	13,33
Désir d'exprimer un message ou événement fort ou à conserver à vie	05	16,67
Vœu de montrer sa bravoure	03	10,00
Total	30	100

Source : Enquête de terrain juillet-décembre 2019

A la lecture de ce tableau, les motivations liées à la réalisation de tatouage chez les « microbes » enquêtés étaient variables et diverses. Elles concernaient l'imitation chez 17 % qui admiraient les tatouages de leurs pairs qui en portaient, des rites d'entrée ou de changement de statut dans le groupe antisocial respectivement chez 43 % et 13 % d'entre eux (cf. figure 3 où l'auteur a tatoué sur son avant-bras le signe pour intégrer le groupe), le désir d'exprimer un message ou un événement fort que l'on veut conserver à vie chez 17 % (cf. figure 2 où l'auteur a tatoué sur son épaule une feuille de cannabis pour marquer le début de sa consommation de cette substance), et le vœu de montrer sa bravoure aux pairs qui les considéraient comme faibles et peureux chez 10 % (cf. figure 4 où l'auteur a marqué dans son abdomen un signe de prière permanente à Dieu pour défendre sa foi chrétienne dans un milieu à dominance musulman).

Tableau III : Significations des tatouages

Signification	Effectif	%
Etre membre d'un groupe	13	43,33
Etre respecté par tous	04	13,34
Etre craint des pairs et de la population	13	43,33
Total	30	100

Source : Enquête de terrain juillet-décembre 2019

D'après ce tableau, les principales significations des tatouages réalisés sur leurs corps par les « microbes » enquêtés pouvaient être regroupées dans les trois catégories suivantes : se faire reconnaître comme membres d'un groupe bien déterminé et donc intouchables par les adversaires chez 43 % (cf. figure 3 où l'auteur avait fait réaliser ce tatouage sur son bras pour intégrer le groupe), de se faire respecter à la fois dans leurs propres groupes et dans les autres groupes rivaux chez 13 % (cf. figure 1 où l'auteur a fait marquer sur son avant-bras la carte de l'Afrique avec les initiales du nom de sa bande (BSB ou bandit surveillance bandit) pour montrer à la fois sa fierté d'être Africain et de se faire respecter comme membre du groupe BSB), et de se faire craindre des pairs et de la population générale chez 43 %.

III. Interprétation et discussion des résultats

Nos résultats indiquent que les tatouages réalisés par les « microbes » enquêtés leur permettaient de se faire reconnaître comme membres d'un groupe bien déterminé, de se faire respecter à la fois dans leur propre groupe et dans les autres groupes rivaux, et de se faire craindre des pairs et de la population générale.

Ces résultats peuvent être expliqués à la lumière de la théorie du Moi-peau d'Anzieu (1985) par le désir des « microbes », de se construire une nouvelle identité personnelle conforme à leurs besoins et attentes personnels, ainsi qu'à ceux de leurs bandes antisociales d'appartenance. Leurs corps leur avaient très souvent servi de support pour exprimer ce désir d'affirmation identitaire à travers les tatouages réalisés.

Caractéristiques socio-démographiques

Au regard des résultats obtenus, il est ressorti que les « microbes » se trouvaient pour la plupart dans la période d'adolescence, avaient un faible niveau de scolarisation, appartenaient à une religion et étaient pour la plupart en rupture familiale. L'adolescence est une période de bouleversements corporels, psychologiques et sociaux, et de prise de risques. Ainsi, ils n'hésitaient pas à se détourner de toutes les valeurs sociales et religieuses apprises en famille, et à utiliser leurs corps comme un espace d'expériences nouvelles, d'expression de tout le vécu intérieur, d'affirmation identitaire, de quête de contrôle et de réappropriation de ce corps déformé et incompris par les bouleversements pubertaires. Nos résultats corroborent ici ceux des travaux qui indiquent d'une part que l'adolescence est la période favorite où émergent les tatouages (Larroze-Marracq, Beaumatin & Bedard, 2014 ; Erikson, 2011 ; Thériault, 1998 ; Marcelli & Braconnier, 1995), du fait des modifications corporelles chez l'adolescent provoquées par les changements pubertaires (Boutinaud, 2017 ; Potel, 2015 ; Pireyre, 2015 ; Brun, 2007 ; Sibertin & Vidailhet, 2003).

Par ailleurs, ayant précocement rompu avec les institutions éducatives de base (école,

famille, religion), ils ne bénéficiaient plus de supervision, de discipline, de modèles et violaient librement à ce titre les interdits sociaux. Pour vouloir archiver certains événements marquants de leur vie, ils n'avaient pu recourir qu'à leur corps comme support idéal pour les graver. Sur cet aspect, nos résultats vont dans le même sens que ceux de Gimenez & Blatier (2007) qui montrent que la rupture familiale est corrélée à la délinquance tant révélée qu'officielle.

Motivations et significations des tatouages

Tous les tatouages réalisés sur le corps des « microbes » quels que soient leur taille et leur forme étaient liés à des motivations personnelles ou collectives et véhiculaient des messages dotés de sens. Pour 17 % d'entre eux, notamment les plus jeunes (dix-quatorze ans), les tatouages réalisés étaient en guise d'imitation des pairs. Pour 10 %, ils manifestaient leur courage et bravoure face aux pairs qui les percevaient comme faibles et peureux devant la douleur de l'acte. Pour plus de la moitié (57 %), ils étaient une exigence pour intégrer la bande criminelle ou pour accéder à un statut plus élevé (cf. figure 3 où l'auteur avait fait réaliser ce tatouage sur son bras pour intégrer le groupe), et une marque distinctive par rapport aux autres avec qui ils partageaient le même espace, la rue. Leur besoin d'être reconnus comme des membres à part entière de leurs bandes criminelles leur avait imposé la réalisation de leurs tatouages. Le statut de chaque membre dans ce genre de bandes antisociales, était déterminé par le nombre d'étoiles figurant dans son tatouage. L'étoile étant représentée comme un signe d'autorité dans leur univers. Sur cet aspect, nos résultats sont semblables aux résultats des travaux qui montrent que les tatouages sont souvent un rite initiatique d'entrée dans les groupes délinquants et criminels (Le Breton, 2010 ; Kaës, 2000), qui permettent aux membres de se créer un look particulier qui les distingue des autres (Le Breton, 2002b ; Rioult, 2006), et d'affirmer une nouvelle identité désirée (Lemaire, 2015 ; Erikson, 2011 ; Pommereau, 2006a ; Le Breton, 2010 ; Thériault, 1998 ; Jung, 1990) à faire confirmer par les autres (Goffman, 1973).

Leur identité criminelle se déclinait à travers des tatouages réalisés sur des zones bien visibles de leurs corps, généralement sur le bras, l'avant-bras ou l'épaule. Plus ces tatouages visibles étaient terrifiants ou étranges comme c'est le cas d'animaux ou d'objets jugés dangereux dans l'opinion populaire tels des fauves, des serpents, des scorpions, des armes blanches ou des drogues, plus ils donnaient une apparence stupéfiante à leurs auteurs. Ceux qui avaient opté pour un style effrayant, provocateur et audacieux, voulaient accroître leur sentiment d'être non seulement reconnus comme uniques, extraordinaires et différents des autres, mais aussi et surtout, d'être respectés et craints par tous les autres comme le rapportaient les témoignages suivants :

- T.C.O. 20 ans : « Mon tatouage, c'est l'aigle, car l'aigle voit loin et il frappe fort ».

- C.Y. 19 ans : « Moi, mon tatouage, c'est des fils de barbelés et une épée qui montrent que j'ai déjà fait "caba", c'est-à-dire la prison et puis je suis sorti, donc il n'y a plus rien

qui peut m’effrayer, ni m’arrêter ».

Ainsi, ils avaient gravé sur leurs corps la marque du mal, du danger ou de la mort et renvoyaient cette image de peur aux autres membres de leurs groupes d’appartenance, ceux des autres groupes rivaux et à la population dans son ensemble. Ils associaient généralement à ces tatouages d’autres accessoires qui renforçaient leur identité criminelle. Il s’agissait du port de grosses bagues à la quasi-totalité des doigts des deux mains, la bizarrerie de leurs coiffures, leur manque d’hygiène, les armes blanches en leur possession, l’abus de substances psychoactives, le surnom personnel et le nom du groupe, comme l’illustre le groupe “BSB”, qui signifie “bandits surveillent bandits”.

Ces résultats corroborent les conclusions de nombreux travaux antérieurs qui mettent en évidence la fonction expressive du corps (Pireyre, 2015 ; Jeannerod, 2010 ; Gaspard & Doucet, 2009 ; Le Breton, 2002a ; Dolto, 1984), notamment l’expression d’un moi et d’une personnalité dans la société (Pireyre, 2015 ; Rioult, 2006 ; Cyrulnik, 2006 ; Broyer, 2002 ; Dolto, 1984) ; et qui le révèlent comme le support de la différence, le référent premier de l’identité et le premier vecteur de sens (Le Breton, 2010 ; 2002b ; 1985). Ils sont également similaires aux conclusions des travaux qui indiquent que les tatouages font partie des moyens d’expression corporelle souvent utilisés par les individus et groupes sociaux qui véhiculent des messages à décoder (Zakhour & Tarazi-Sahab, 2019 ; Larroze-Marracq & al., 2014 ; Pommereau, 2003) et qu’ils révèlent une histoire personnelle et collective (Le Breton, 2002a).

*

**

L’objectif visé par cette étude est de déterminer le rôle des tatouages dans l’affirmation de l’identité criminelle chez les adolescents et jeunes dits “microbes” à Abidjan. Les faits mis en évidence indiquent qu’ils utilisaient les tatouages réalisés sur leurs corps pour affirmer leur identité criminelle en ce sens qu’ils leur permettaient de se créer un look particulier et distinctif, d’attirer l’attention, et de modifier leur rapport avec les autres en se faisant craindre.

On a vu qu’ils associaient à ces tatouages d’autres éléments physiques comme le port de multiples bagues aux doigts, d’armes blanches, la bizarrerie de la coiffure et l’usage de substances psychoactives pour affirmer leur identité criminelle. Ces résultats corroborent les conclusions de nombreux travaux antérieurs. C’est pourquoi, nous suggérons qu’une attention particulière soit accordée au langage corporel dans les groupes inadaptés à partir de l’adolescence à Abidjan.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Anzieu, D. (1985). *Le moi-peau*. Paris, Dunod.

Boutinaud, J. (2017). *Image du corps : figure psychopathologique et ouvertures cliniques*. Paris, in Press.

Broyer, G. (2002). « Le corps, le moi, le sujet », in Broyer G. et Dumet, N. *Cliniques du corps*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Brun, D. (2007). « L'inquiétante étrangeté du corps ». Paris, PUF, « les cahiers du centre Georges Canguilhem » n°9 : p. 113-122.

Chales-Courtine, S. (2004). « La place du corps dans la médiatisation des affaires criminelles ». *Sociétés et Représentations*, Editions de la Sorbonne, 2004/2 n° 18 : p. 171-190.

Cyrulnik, B. (2006). *De chair et d'âme*. Paris : Odile Jacob.

Cyrulnik, B. (1989). *Sous le signe du lien*. Paris : Hachette.

Dolto, F. (1984). *L'image inconsciente du corps*. Paris : Le Seuil.

Erikson, E.H. (2011). *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Paris : Flammarion. 1ère édition 1971.

Gallagher, S. (2000). "Philosophical conceptions of the self: implications for cognitive Science". *Trends in Cognitive Science* 2000 ; 4 : p. 14-21.

Gaspard, D. & Doucet, J.L. (2009). *Pratiques et usages du corps dans notre modernité*. Ramonville Sain-Agne : ERES.

Gimenez, C. & Blatier, C. (2007) « Famille et délinquance juvénile : état de la question ». *Bulletin de psychologie*, 3, 489. DOI 10.3917/bupsy.489.0257.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1. La présentation de soi*. Paris, Editions de Minuit.

Jeannerod, M. (2010). « De l'image du corps à l'image de soi ». *Revue de neuropsychologie* n° 3, Volume 2 : p. 185-94.

Jung, C.G. (1990). *L'âme et le soi. Renaissance et individuation*. Paris : Albin Michel.

Kaës, R. (2000). *Filiation et affiliation. Quelques aspects de la réélaboration du roman familial dans les familles adoptives, les groupes et institutions. le divan familial*. Ed.

Remaniée : n° 5, 61-78. 1ère édition 1985.

Kouassi, E.S. (2020). « De l'image du corps à la pratique de tatouage chez les délinquants juvéniles : cas des adolescents et jeunes communément appelés « microbes » à Abidjan ». *Revue Africaine de Criminologie* n° 26, Abidjan, EDUCI : p. 227-237.

Larroze-marracq, H., Beaumatin, A., & Bedard, A. (2014). "Le corps à l'œuvre. Tatouage et personnalisation ». In V. Rouyer, M. de Léonardis, C. Safont-Mottay, & M. Huet-Gueye (Eds.), *Actes du 6ème Colloque du RIPSYDEVE. Actualités de la Psychologie du développement et de l'Éducation* (p. 312-323). Toulouse : Université Toulouse 2 - le Mirail. [en ligne] <http://hal.archivesouvertes.fr/RIPSYDEVE/fr>. consulté le 15 mai 2020 à 11h.

Le Breton, D. (2010). « Se reconstruire par la peau. Marques corporelles et processus initiatique ». *Revue française de psychosomatique*; 2 : p. 85-95.

Le Breton, D. (2002a). *Signes d'identité : tatouages, piercing et autres marques corporelles*. Paris : Éditions Métailié.

Le Breton, D. (2002b), « Tatouages et piercings... Un bricolage identitaire ? » In *Le souci du corps, Sciences Humaines*, n° 132, novembre.

Le Breton, D. (1985). *Corps et sociétés*. Paris, Klincksieck et Cie

Lemaire, J.G. (2015). « Troubles identitaires et leur expression clinique en thérapie psychanalytique en couple ». *Revue de Psychothérapie psychanalytique de groupe* /1, n° 64, ERES : p. 53-66

Lombroso, C. (2018). *L'homme criminel, criminel-né, fou moral, épileptique. Etude anthropologique et médico-légale*. Paris. Hachette livre BNF, Volume Atlas, Collection Sciences Sociales, édition française traduite sur la 4e édition italienne par MM Regnier et Bournet. 1ère édition 1887.

Maidi, H. (2003). *La plaie et le couteau, et si la victime était son bourreau*. Paris : Délachaux et Niestlé.

Marcelli, D. & Braconnier, A. (1995), *Adolescence et psychopathologie*. Paris : Abrégé Masson, 4ème édition.

Meyerson, I. (1995). *Les fonctions psychologiques et les œuvres*. Paris : L'Harmattan.

Pailler, J.J. (2010). « Tatouages et marques d'attention ». *Revue française de psychosomatique* ; 2 : p. 65-74.

Pireyre, E. (2015). *Clinique de l'image du corps : du vécu au concept*. Paris, Dunod.

Pommereau, X. (2006a), *Ado à fleur de peau. Ce que révèle son apparence*. Paris : Ed.

Albin Michel.

Pommereau, X. (2006 b). « Les violences cutanées auto infligées à l'adolescence ». *Enfances et psy* n° 32. Vol. 3 : p. 58-71.

Pommereau, X. (2003). « Le mal-être des jeunes : du repérage des signes à la prise en charge de la souffrance ». *Les colonnes d'Epsos*. n° 87.

Potel, C. (2015). *Corps brûlant, corps adolescent : Des médiations corporelles pour les adolescents*. Toulouse, Ères.

Riout, C. (2006). « Le tatouage : un certain regard sur le corps ». *ERES. Journal français de psychiatrie*, n° 24, Vol.1 : p. 40-44.

Rouers, B. (2006). « Les marques de l'être et du paraître. Piercing, tatouages, des actes individuels et volontaires ». *ERES/ « Enfances et Psy » / 3 n° 32* : p. 115-125.

Sibertin-Blanc, D. & Vidailhet, C. (2003). « De l'effraction corporelle à l'effraction psychique ». *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence* n° 1, Vol. 51 : p. 1-4.

Therriault, J. (1998). « Nouvel esthétisme, sexualité et intimité : réflexion préliminaire sur le corps tatoué et percé aux périodes de l'adolescence et de la jeunesse ». *Filigrane*, 7 : p. 37-47.

Zakhour, S. & Tarazi-Sahab, L. (2019). « Le tatouage et ce qu'il révèle. Une dimension psychologique ». *La pensée sauvage « L'Autre » /n°3, Volume 20* : p. 330-332.